



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Accompagner les Premières Nations au Québec dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de santé, de mieux-être, de culture et d'autodétermination.

OFFRE D'EMPLOI

Conseiller en services à l'enfance et à la famille

Contrat de 12 mois

35 heures par semaine (50% en présentiel et 50% en télétravail)

Travailler chez nous, c'est :

Se joindre à une équipe dynamique, passionnée et engagée.

Choisir un milieu de travail stimulant axé sur l'entraide, le respect et la collaboration.

Accéder à une carrière offrant de multiples possibilités d'apprentissage et de développement professionnel.

Et être conseiller en services à l'enfance et à la famille chez nous, c'est :

Accompagner et soutenir les Premières Nations en matière de services à l'enfance et à la famille en contribuant au développement des intervenants de ce domaine. Plus précisément, vous devez :

- Agir comme personne-ressource en matière de services à l'enfance et à la famille pour les Premières Nations et les partenaires.
- Accompagner les Premières Nations dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'activités et d'initiatives culturellement adaptées en matière de services à l'enfance et à la famille.
- Collaborer à la définition des besoins de formation et d'accompagnement ainsi qu'à la création et à l'adaptation de matériel afin de développer et de renforcer les compétences des intervenants.
- Mettre au point des outils d'information et de sensibilisation efficaces afin d'accroître l'autonomie des Premières Nations et voir à leur production et à leur diffusion.
- Rédiger des rapports, des analyses ou tout autre document jugé pertinent.
- Offrir des séances de formation, d'information et de sensibilisation.
- Établir et maintenir un réseau de contacts avec les organisations et les partenaires des Premières Nations dans le domaine des services à l'enfance et à la famille et soutenir l'établissement de partenariats stratégiques.
- Assurer des activités de veille en matière de services à l'enfance et à la famille afin d'enrichir son expertise et émettre des recommandations.
- Coordonner et animer différentes rencontres et y participer.

Qualifications et exigences

- Baccalauréat en travail social, en psychoéducation ou dans tout autre domaine pertinent.
- Trois à cinq années d'expérience pertinente dans le domaine des services à l'enfance et à la famille.
- Connaissance des programmes du réseau de la santé et des services sociaux du Québec ainsi que des programmes des Premières Nations en matière de services à l'enfance et à la famille et de protection de la jeunesse.
- Connaissance et compréhension des cultures des Premières Nations.
- Connaissance de Microsoft 365.
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais (à l'écrit et à l'oral).
- Disposition à voyager à travers le Québec dans les communautés Premières Nations.
- Possession d'un permis de conduire valide.

Habilités et attitudes recherchées

- Avoir de la facilité à communiquer et être à l'aise dans l'animation de groupes.
- Avoir une bonne capacité à établir et à gérer les priorités.
- Avoir un bon esprit d'analyse, de synthèse, de vulgarisation et de rédaction.
- Savoir travailler efficacement en équipe.
- Démontrer de bonnes compétences en planification, en gestion et en coordination de projets.

Conditions salariales

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 57 639,40 \$ et 70 980,00 \$ et varie selon l'expérience du candidat.

Date d'entrée en fonction

Dès que possible.

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE!

Faites parvenir votre curriculum vitæ, accompagné d'une lettre de motivation, **au plus tard le 14 septembre 2025, à 16 h**, au service des ressources humaines, par la poste ou par courriel, aux coordonnées suivantes :

**Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations
du Québec et du Labrador**
250, place Chef-Michel-Laveau, local 102
Wendake (Québec) G0A 4V0
Courriel : rh@csspnl.com

**Seuls les candidats retenus seront contactés.*

La CSSSPNQL accorde une priorité aux Premières Nations et aux Inuit.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

